



CH-3003 Berne, OFAG, gol

Aux milieux intéressés
selon la liste

Référence du dossier: 2009-05-01/210

Votre référence:

Notre référence: gol

Personne en charge du dossier: Emanuel Golder

Berne, le 3 juin 2009

Consultation concernant les modifications de l'Ordonnance sur les importations agricoles au 1er janvier 2010

Mesdames, Messieurs,

En annexe, nous vous soumettons le projet de modifications de l'Ordonnance générale du 7 décembre 1998 sur l'importation de produits agricoles (Ordonnance sur les importations agricoles, OIAgr; RS 916.01) au 1^{er} janvier 2010 ainsi que les commentaires relatifs à ces changements.

Nous vous prions de nous faire parvenir vos remarques concernant les présents documents jusqu'au 9 juillet 2009. Sans réponse de votre part, nous considérerons que vous êtes d'accord avec nos propositions.

D'avance, nous vous remercions de vos commentaires et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Office fédéral de l'agriculture OFAG

Jacques Chavaz
Directeur suppléant

Annexes mentionnées